

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de London130, avenue Dufferin, 4^e étage

London ON N6A 5R2

Téléphone : 800 663-3775

Rapport public**Date d'émission du rapport :** le 8 mai 2026**Numéro d'inspection :** 2026-1560-0003**Type d'inspection :**

Incident critique

Suivi

Titulaire de permis : Corporation of the County of Huron**Foyer de soins de longue durée et ville :** Huronview Home for the Aged, Clinton**RÉSUMÉ D'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 5, 6, 7 et 8 mai 2026.

L'inspection concernait :

- Le signalement : n° 00172777 – l'incident critique n° M541-000004-26 relatif à une chute ayant entraîné une blessure.
- Le signalement : n° 00172875 – suivi n° 1 – ordre de conformité n° 001 de l'inspection 2026-1560-0002 relative au paragraphe 6 (2) de la LRSLD (2021), Programme de soins, avec une date limite de mise en conformité le 17 avril 2026.
- Le signalement : n° 00175271 – l'incident critique (IC) n° M541-000006-26 relatif à l'hypoglycémie.

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° de l'inspection n° 2026-1560-0002 relativement au paragraphe 6 (2) de la

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage
London ON N6A 5R2
Téléphone : 800 663-3775

LRSLD (2021) inspecté par Rhonda Kukoly (213)

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

- Gestion des médicaments
- Prévention des mauvais traitements et de la négligence
- Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, les inspecteurs ou les inspectrices ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.